



Québec, le 22 octobre 2003

Madame Louise Boucher
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd* et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE

Québec, le 22 octobre 2003

Madame Claudette Journault
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

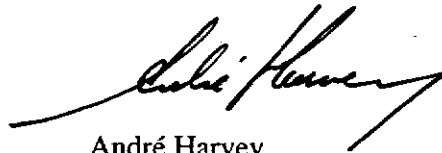
Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd* et ce, à compter du 17 novembre 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par Madame Louise Boucher.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



André Harvey

c.c. : M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE